

Compte-rendu n°10 du Comité Directeur

Réunion du : **Lundi 29 novembre 2021**

À : **18 h 30 – ADFL**

Présidence : M. Giovanni PERRI

Présents : MM, Fabien ASTRUC, CASTAN Bernard, Joël CATHALAN, Farid MELIZI, Dominique MONTEIL, Jean-Michel LEROY

Excusés : MME, Véronique GUEDES, MM Maxime DALLE,

Assiste à la réunion

Procès-Verbal du Comité Directeur

Le procès-verbal du 25 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

Agenda du Président

Rendez-vous le 27 novembre 2021, avec Mr BOURDET Pierre, Président du District de l'Aveyron, et les membres du Bureau du Comité Directeur pour un rapprochement des aspects financiers.

Candidature Membre Commission

Courriers reçus de la part de Mr PEYTAVIN Christophe demandant d'intégrer la commission football d'animation. Approuvé à l'unanimité des membres présents

Modification Règlements Coupes

Suite à un courriel du président du Collet de Dèze, une modification du règlement de la Coupe DALUT sera effectuée. Ce texte sera soumis à l'approbation de l'assemblée Générale d'hiver.

Assemblée Générale

Mr MELIZI Farid se chargera de commander les quiches et pizzas.
Mr ASTRUC Fabien se chargera des boissons et amuses gueules.

Foot d'animation

Les cinq membres de la Commission se réunissent tous les mardis en visio-conférence.
Les plateaux se sont achevés samedi 27 novembre.
Le Futsal se déroulera les week-ends du 04 et 11 décembre.
Une réunion générale Foot d'Animation 1^{ère} phase est prévue le 06 décembre à 18 h 30 au Chastel Nouvel.

PPF

Le premier tour des détectations U12, U13, U14 et U15 (F + G) se sont déroulées en Lozère. Les joueurs et joueuses retenu(e)s pour le second tour vont recevoir leur convocation.

Divers

- Harmonisation des règlements : une réunion Aveyron/Lozère sera programmée courant Décembre
- Présentation du budget prévisionnel à l'ensemble des présents.
- Un courriel sera fait à l'ensemble des clubs Lozériens concernant la procédure d'annulation d'un match.

Prochain Comité Directeur

Le prochain comité directeur est programmé le 17 janvier 2022 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30